



L'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT S'ENGAGE POUR LA RÉINDUSTRIALISATION DU SITE ARCELORMITTAL DE DENAIN

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut a officiellement fait le choix d'un engagement fort et structurant pour l'avenir industriel de son territoire en devenant propriétaire du site ArcelorMittal – centre de services de Denain, fermé depuis le 30 juin 2025.

Depuis lors, les élus communautaires ont œuvré et décidé, en Conseil communautaire le 13 octobre 2025, d'exercer leur droit de préemption.

Cette décision traduit une **volonté politique claire** : M. Aymeric ROBIN, Président de La Porte du Hainaut, a souhaité préserver un foncier industriel stratégique et lui offrir un avenir productif, durable et créateur d'emplois.

Elle s'inscrit dans une **volonté affirmée de maintenir une activité industrielle structurante**, au cœur d'un territoire historiquement marqué par des restructurations industrielles récurrentes.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DE L'INDUSTRIE

La Porte du Hainaut affirme son rôle d'acteur public du développement économique et industriel. L'**objectif est sans ambiguïté** : accueillir un projet industriel d'envergure, en cohérence avec l'**histoire et les compétences du bassin économique**, et générer un impact significatif en matière d'emplois.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) va être lancé début mars afin de permettre à des entreprises industrielles de proposer des projets répondant à ces ambitions. Les propositions seront analysées avec attention, sur la base de critères économiques, sociaux, environnementaux et territoriaux.

UN SITE STRATÉGIQUE, AU CŒUR D'UNE ACCESSIBILITÉ MULTIMODALE

Le site ArcelorMittal de Denain bénéficie d'une accessibilité exceptionnelle, fruit d'investissements publics conséquents portés dans la durée par La Porte du Hainaut.

- Un **accès routier structurant**, avec la bretelle reliant l'A21 à la zone des Pierres-Blanches, facilitant les flux logistiques et les déplacements professionnels ;
- Une **desserte ferroviaire**, atout majeur pour le transport de marchandises et le développement d'une industrie liée aux activités ferroviaires ;
- Une **implantation au cœur d'un territoire connecté aux principaux pôles économiques des Hauts-de-France et européens**.

Cette multimodalité constitue un levier déterminant pour attirer des projets industriels modernes, performants et respectueux des enjeux environnementaux. Les élus souhaitent ainsi **optimiser pleinement les investissements déjà réalisés et renforcer l'attractivité économique du site**.



Contact presse :

ajendrzejak@agglo-porteduhanaut.fr
06 83 14 06 63